

Société LEADERSHIP EXPANSION

Siège social et facturation : 155 cours Berriat – 38000 Grenoble

SIRET : 53123213000025

Code NAF : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 82 38 05053 38

Auprès du Préfet de Région de Rhône-Alpes

N° TVA : FR79531232130

Contact administratif : Valérie Deleplace 06 19 44 67 73

Jessica Abram 06 09 45 75 82

PROGRAMME DE L'ACTION DE FORMATION

« Module 2 - Communication bienveillante et coopérative (inspiré CNV)

(2 jours, soit 14 heures en salle)

Cette formation permet de vivre l'expérience d'une communication bienveillante et d'approfondir les fondamentaux et processus de ce mode relationnel avec soi et les autres.

Il s'agit de mettre au cœur de notre fonctionnement et de nos relations la notion fondamentale de besoin et de mécanismes de fonctionnement pour mieux prendre du recul et comprendre ce qui fluidifie ou fige les types de relations.

➤ **Objectifs de l'action de formation :**

- Être capable d'auto-empathie et d'empathie envers les autres
- Utiliser l'écoute empathique pour comprendre les besoins de l'autre
- Formuler des demandes et des remerciements pour soutenir la coopération et la qualité de la relation

➤ **Le programme de l'action de formation :**

- Présentation des stagiaires et des attentes de chacun pour le stage
- Différencier l'écoute empathique et les autres attitudes d'écoute non empathiques
- Découvrir les différentes stratégies relationnelles habituellement utilisées
- Pratiquer la reformulation sous forme de sentiments et de besoins,
- Définir les différents types de demande (connexion, reformulation et action),
- Formuler une demande d'action
- Formuler un remerciement
- Reformuler ses jugements (sur soi et sur les autres) en besoins,

➤ **Public :** Les personnes qui sont en recherche d'une meilleure communication.

➤ **Niveau de connaissances préalablement requis :** Module 1 communication bienveillante et coopérative

➤ **L'organisation de la formation :**

- **L'action de formation aura lieu du :** voir devis/contrat
- **Sa durée est fixée à :** 2 jours soit 14 heures
- **Lieu de la formation :** Voir contrat/convention. Le lieu est accessible aux personnes handicapées et nous vous invitons à nous contacter pour un accompagnement spécifique.
- **Horaires de la formation :** 9h00–18h00 – 7h de formation par jour

➤ **Effectif de la formation :** de 6 à 14 stagiaires.

- **Méthodes pédagogiques :** les formations sont dispensées sous la forme d'exposés théoriques, démonstrations de la part du formateur. Il s'ensuit des mises en applications pratiques des stagiaires en grand groupe, par deux ou par trois avec partage des apprentissages en grand groupe. Chacun est amené durant la session à jouer différents rôles rencontrés en situations professionnelles valorisant l'expression et les différences de chacun.
Les modalités pédagogiques sont des exposés théoriques, démonstrations et exercices pratiques.

➤ **Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :**

- **Les moyens pédagogiques :** Un support pédagogique complet est remis, complété par le stagiaire, qui expose de manière claire et concise l'ensemble des contenus du programme délivré.
- **Les moyens techniques :** les formations se déroulent dans un cadre très précis. Nous louons des salles réglementaires à la législation en vigueur dans le lieu nommé dans le présent programme. Nous sommes équipés de tout le matériel nécessaire pour la bonne conduite des séminaires (vidéos projecteur, paperboard, papier, feutres).
- **Les moyens d'encadrement :** Jean-Jacques Verger est amené à encadrer ces formations en tant que dirigeant de la société Leadership Expansion/EFPNL et enseignant pnl certifié NLPNL et INLPTA. Formateur en communication et CNV, management, efficacité et méthodologie professionnelle. Formé au métier de formateur avec Cohésion International et avec un parcours de 19 ans en entreprise à des postes de responsable grands comptes France et de manager (Directeur régional, directeur des ventes et directeur commercial France) dans des groupes de luxe américains, français et japonais. Jean-Jacques Verger est d'un niveau BAC +5 diplômé d'un DESS CAE (certificat d'aptitude à l'administration des entreprises) et formé au « management situationnel, PNL, Hypnose, CNV, communication, systémie, AT, élément humain, l'approche orientée solutions, Ennéagramme...
- **Favoriser l'engagement :** Le formateur supervise la pratique lors des exercices pour être un soutien dans l'apprentissage et peut mener des entretiens et rdv individuels pour accompagner la motivation du stagiaire. Il s'appuie aussi sur le qcm pour adapter sa pédagogie afin de favoriser l'intégration des connaissances en fonction de chaque stagiaire pour qu'il soit à même de répondre aux questions du qcm.

D'autre part le formateur effectue chaque jour en fin de journée un tour des stagiaires individuellement pour vérifier l'engagement, la motivation et l'état des connaissances pour assurer au mieux la réussite du participant.

➤ **MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER L'EXÉCUTION ET LES RESULTATS DE L'ACTION :**

- **Exécution de l'action de formation :** Chaque stagiaire ainsi que le formateur signe par ½ journée la feuille d'émargement afin de suivre l'exécution de l'action de formation telle que définit dans le nombre de jours et d'heures de formation.
- **Evaluation de l'action de formation :** La formation donne lieu à de la pratique supervisée en continue. Nous mettons en place une évaluation verbale en continue du savoir-faire de nos stagiaires au fur et à mesure des mises en pratique avec à chaque fois des axes de développement concrets convenus ensemble. Une évaluation des connaissances est mise en place sous forme écrite à la fin du module sous forme de QCM.

➤ **A l'issue de la formation : remise d'une attestation**

A l'issue de la formation, une attestation de formation est remise au stagiaire par notre organisme de formation et mentionne la nature, les objectifs et la durée précise de l'action de formation.

Une note de 12/20 minimum est requise au QCM pour obtenir une attestation de fin de formation attestant l'acquisition des connaissances.

Dans le cas d'une note inférieure à 12/20, un entretien individuel est possible avec le formateur afin de mettre en place un plan d'acquisition des connaissances.